

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 FEVRIER 2020

Date de la convocation : 6 février 2020

CLASSEMENT DE PARCELLES COMMUNALES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Vu le code de la voirie routière et notamment ses articles L141-1 à L141-3 inclus, relatif à la voirie communale,
Considérant que le Service Départemental du Cadastre intègre les parcelles non bâties du domaine privé communal dans le domaine public, après délibération du Conseil Municipal,
La longueur de voirie communale dans le domaine public entrant dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement, augmente cette dotation et diminue la taxe foncière,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

DECIDE de classer les parcelles privées non bâties dans le domaine public communal.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE DE BOIS GRANULÉS

Dans la poursuite de sa politique pour l'énergie et le climat, la commune de SAINT QUENTIN-LES-ANGES et plusieurs collectivités du Sud Mayenne ont fait le choix d'installer une ou plusieurs chaufferies au bois granulés pour leur patrimoine.

Ces collectivités souhaitent désormais s'approvisionner en bois granulés.

Dans une logique d'économie de marché, il est proposé de créer un groupement de commandes entre les collectivités du Sud Mayenne intéressées.

Dans le cadre de ce marché, la Ville de Château-Gontier-sur-Mayenne sera désignée comme coordinatrice du groupement de commandes.

Au regard de ces éléments, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

- **Autorise** la constitution d'un groupement de commandes pour la passation, l'attribution, la signature et la notification du marché de fourniture en bois granulés,
- **Désigne** la Ville de Château-Gontier sur Mayenne comme coordonnateur du groupement,
- **Autorise** le Maire à signer la convention constitutive du groupement

TARIFS LOCATION PETITE SALLE 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs concernant la location de la petite salle de loisirs comme suit :

- Forfait location week-end (habitant hors commune).....225€
- Forfait location week-end (habitant de la commune).....195 €

DEVIS AMENAGEMENT PIERRES & EAU – ETUDE HYDRAULIQUE ZA « PATIENCE »

Madame le Maire rappelle que la commune s'est engagée à procéder à une étude hydraulique globale sur la zone artisanale « Patience » auprès de l'Agence Technique Départementale Sud et à prendre en charge les travaux de sécurité pour éviter un sinistre par inondation aux abords de la RD 25

Après l'étude de plusieurs devis, l'entreprise AMENAGEMENT PIERRES & EAU, de BEAUCOUZÉ (49) a été retenue pour un montant de 2 852.00 € HT (3 422.40 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE la réalisation d'une étude hydraulique.

ACCEPTÉ le devis n° PTF3389 de l'entreprise AMENAGEMENT PIERRES & EAU pour un montant de 2 852.00 € HT (3 422.40 € TTC).

SUBVENTION ROBORAVE

Une élève du Collège Volney de Craon, habitante de la commune, sollicite une subvention auprès de la mairie pour un séjour avec son club de robotique à la manifestation RoBoRave à Brisbane en Australie du 22 au 24 mai 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer une subvention de **80 €** au club de robotique du Collège Volney pour participer à la manifestation RoBoRave en Australie.

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget 2020.

QUESTIONS DIVERSES

***Local Foyer des Jeunes**

Les interventions de deux experts les 4 et 6 février ont conduit à un problème électrique. Un devis a été demandé pour 3 bungalows avec pose.

***Aménagement du bourg**

Point sur les problèmes de canalisation rencontrés.

Devis de Véolia pour le déplacement d'une canalisation rue de la Promenade à 1.5 m d'un candélabre de 455.93 € TTC.

*** Abri-bus**

Terrassement et béton préparés par Bertrand LOURDAIS.

***Passage sur la Douve**

Demander à l'entreprise PIGEON de réserver des gravats afin de faire un remblai dans la Douve.

***Salle de loisirs**

Achat d'un micro-onde

***Eclairage public**

Pour assurer la sécurité des élèves qui prennent le car, l'éclairage sera effectif à partir de 6h30 le matin.

Autres questions :

*Organisation du planning des permanences aux élections municipales.

DATE A RETENIR

- * Elections municipales : dimanche 15 mars 2020, 1^{er} tour ; dimanche 22 mars 2020, 2^{ème} tour
- * Prochain Conseil Municipal : au plus tard le dimanche 29 mars 2020